

PARC SOLAIRE PUY MADAME I

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 28 rue de Mogador – 75009 PARIS
518 483 953 R.C.S. Paris

Décisions de l'associé unique

En date du 13 OCTOBRE 2017

Le 13 Octobre 2017, à 11h00 à Paris

La soussignée :

VOLTALIA S.A, société anonyme dont le siège social est sis 28 rue de Mogador 75009 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 485 182 448, représentée par Monsieur Sébastien Clerc en sa qualité de directeur général (ci-après désignée l'« **Associé unique** »),

Agissant en qualité d'associé unique de la société Puy Madame I (la « **Société** »),

PREND ACTE que le cabinet H3P, commissaire aux comptes a été dûment informé des présentes,

RAPPELLE qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 3 des statuts,

ADOpte en conséquence les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique,

décide de changer la dénomination sociale de la Société en « Parc Solaire de Mana », à compter de ce jour,

décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 3 - DÉNOMINATION SOCIALE

La Société a pour dénomination sociale :

PARC SOLAIRE DE MANA

Les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots "société par actions simplifiée" ou des initiales "S.A.S." et de l'énonciation du montant du capital social.



VOLTALIA
Représentée par Sébastien Clerc